

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

Cisilent type L sur échafaudages intérieurs



Cisilent type L sur échafaudages intérieurs

Ces instructions de montage décrivent le montage et la fixation de Cisilent type L sur un système d'échafaudage. Les instructions ne peuvent pas couvrir tous les cas particuliers relatifs au montage. Le monteur a l'obligation de planifier soigneusement le montage et de solutionner de manière responsable les cas particuliers non décrits afin de garantir la stabilité de l'ensemble du système et d'atteindre l'objectif de protection prévu. Cisilent type L peut être fixé sur des structures porteuses très diverses. Par conséquent, ces instructions ne peuvent pas couvrir toutes les particularités des fixations. Nos conseillers se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Le système d'échafaudage servant de structure porteuse pour Cisilent type L doit être monté conformément aux instructions du fabricant de l'échafaudage ou de son représentant responsable. La stabilité doit être vérifiée en tenant compte de la couverture intégrale de la surface. Avant le montage, il convient de vérifier visuellement que l'échafaudage est en parfait état et ne présente aucun dommage. Toute réserve concernant l'adéquation de la sous-construction doit être immédiatement signalée au responsable local du chantier. Le montage ne peut être effectué qu'après que le responsable a pris une décision concernant les réserves émises.

Le montage et le démontage de Cisilent type L peuvent comporter un risque de chute. Les travaux doivent être planifiés et exécutés de manière à éviter ou, au moins, à minimiser les risques pour les personnes qui les effectuent. La personne procédant au montage doit prendre les mesures appropriées sur la base de son évaluation des risques.

Les instructions de montage doivent être mises à la disposition du responsable du montage et des professionnels chargés de l'exécution et ils doivent en avoir pris connaissance. Pendant les travaux sur l'échafaudage, les dispositions légales relatives au règlement sur la sécurité au travail (BetrSichV) doivent être respectées. Le contrôle prescrit peut être utilisé pour vérifier le montage correct de Cisilent type L. Le résultat doit être documenté.

Utilisation

Le revêtement de la surface de l'échafaudage avec Cisilent type L sert à atténuer les bruits aériens. Le système peut également être utilisé comme pare-poussière et brise-vue. Cisilent Type L convient aussi bien aux parois de protection acoustique temporaires à l'extérieur qu'à une utilisation dans des espaces clos. La structure portante est composée d'échafaudages modulaires ou de structures fabriquées par le client.

Cisilent Type L se fixe aux barres de l'échafaudage à l'aide de sangles de fixation. Les sangles de fixation sont montées à travers les œillets de la bande à œillets soudée sur le revêtement supérieur. La capacité de charge de la sangle de fixation est d'environ 1 kN pour un serrage à la main.



Consignes de montage système d'échafaudage

Le système d'échafaudage doit être entièrement monté et lesté ou ancré pour la hauteur prévue du revêtement. Les prescriptions relatives à l'homologation du système d'échafaudage doivent être respectées. Nous recommandons de faire installer Cisilent type L par 2 personnes qualifiées. On doit toujours envisager la possibilité qu'un élément puisse tomber. Les mesures de sécurité appropriées doivent être prises par la personne responsable du montage. Cisilent type L est adapté aux dimensions d'un système d'échafaudage. Dans le cas d'échafaudages montés de manière oblique, il convient de vérifier soigneusement l'étanchéité des zones de chevauchement dans le sens longitudinal et transversal du type L. Le bruit se propage par les joints, ce qui réduit l'effet escompté de la réduction du bruit.

Cisilent Type L

Les revêtements fermés de Cisilent type L limitent la transmission du bruit et un revêtement supérieur sert de couche de base pour les bandes à œillets. Le côté tourné vers la source sonore n'a aucune incidence sur l'efficacité de la mesure de réduction du bruit.

Cisilent type L est pourvu dans sa partie supérieure d'une bordure de fixation dans laquelle sont insérés des œillets. Sous la bordure de fixation, la bande à œillets est soudée sur le revêtement supérieur de Cisilent. Quatre sangles de fixation sont préinstallées dans la bande à œillets supérieure.

La bande à œillets située dans la partie inférieure se trouve à environ 5 cm au-dessus du bord du type L et est équipée de 3 sangles de fixation qui se trouvent dans les espaces entre les sangles de fixation situés sur le bord supérieur. Les bandes à œillets sont soudées sur les bords latéraux et équipées chacune de 2 sangles de fixation, qui sont disposées en décalage l'une par rapport à l'autre en hauteur (voir image 1).

Image 1 : État à la livraison, bandes à œillets, sangles de fixation





Montage avec sangles de fixation

Commencez le montage en partant du coin inférieur gauche vers le coin supérieur droit. Pour le transport dans l'échafaudage, l'élément peut être roulé et transporté par une seule personne depuis le lieu de stockage des conteneurs de transport jusqu'à l'endroit de l'installation. Cisilent type L est déroulé et aligné approximativement dans le champ d'échafaudage. Les sangles de fixation extérieures sont fixées à la barre supérieure de l'échafaudage avec un jeu suffisant. Le jeu facilite l'alignement de Cisilent sur les barres de l'échafaudage. Les bandes à œillets latérales sont disposées de manière à ce que le bord de la bande à œillets affleure le bord visible du montant de l'échafaudage.

Une fois l'élément inséré dans le champ d'échafaudage, le bord supérieur de Cisilent de type L affleure la barre de l'échafaudage. Les sangles de fixation peuvent maintenant être serrées à la main. Il n'est pas souhaitable de trop serrer les sangles de fixation, car la traction exercée par le vent pourrait endommager les œillets précontraints de la sangle à œillets.

Les sangles de fixation latérales sont serrées à la main et fixent Cisilent type L de manière à recouvrir la moitié du champ d'échafaudage (voir image 4). Pour le montage sur l'autre moitié, répéter les opérations précédentes. Le joint au milieu du champ d'échafaudage est fixé à l'aide des sangles de fixation, qui sont passées à travers les bandes à œillets de l'élément adjacent.

Les sangles de fixation inférieures peuvent encore rester ouvertes si les conditions de vent sur le lieu d'installation le permettent.

Le montage se poursuit au niveau inférieur de l'échafaudage jusqu'à ce que le dernier champ d'échafaudage soit recouvert de Cisilent type L. Les bords de Cisilent se chevauchent et empêchent le passage du bruit (voir image 4).

Le montage de Cisilent type L au niveau suivant de l'échafaudage suit les mêmes opérations que celles décrites ci-dessus. Les œillets situés dans la bordure de fixation supérieure servent d'aide au transport. Des cordes munies de crochets sont suspendues à la barre supérieure de l'échafaudage et descendues jusqu'au sol. Cisilent Type L à monter est accroché à l'aide des œillets et hissé à l'aide des cordes dans sa position provisoire dans le champ d'échafaudage. Ensuite, comme décrit précédemment, fixez les sangles de fixation, alignez l'élément et terminez le montage.

Le bord inférieur de Cisilent type L placé au-dessus recouvre désormais le bord supérieur du type L dans le champ d'échafaudage situé en dessous (voir image 3). Les sangles de fixation inférieures du type L supérieur enserrent la barre d'échafaudage dans les espaces entre les sangles de fixation supérieures du type L inférieur. Les sangles de fixation sont serrées à la main et pressent le bord inférieur de Cisilent type L contre la bande de fixation de Cisilent type L inférieur, de sorte que le chevauchement réduit le passage du bruit.



Image 2 : Début du montage, alignement



Image 3 : Fixation à la traverse de l'échafaudage, chevauchement supérieur





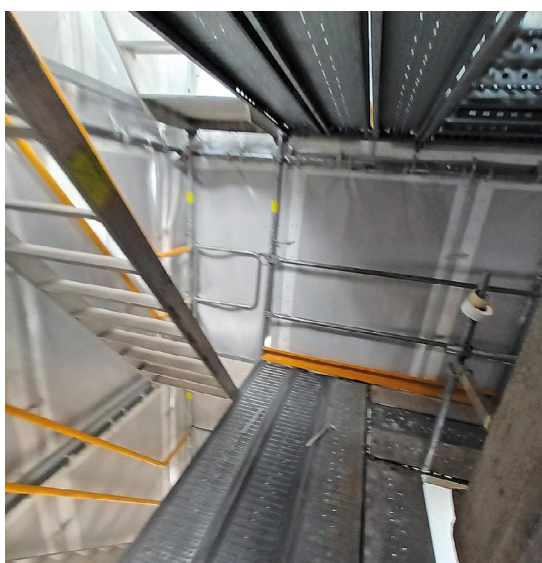
Image 4 : Fixation au montant de l'échafaudage, raccordement de Cisilent au milieu du champ d'échafaudage



Image 5 : Cisilent Type L Vue extérieure



Image 6 : Cisilent Type L Vue intérieure





Finition au niveau du sol

En cas de montage de Cisilent Type L près du sol, nous recommandons de combler l'espace entre la traverse inférieure de l'échafaudage et le sol à l'aide d'une bavette lestée Cisilent afin de limiter le bruit. Si les sangles de fixation de Cisilent Type L sont fixées à la barre inférieure de l'échafaudage, nous recommandons de les détacher avant de monter les bavettes lestées. La bavette lestée est fixée à la barre inférieure de l'échafaudage et alignée. Une fois les sangles de fixation de la bavette lestée serrées à la main dans leur position définitive, les sangles de fixation de Cisilent Type L disposé au-dessus de la bavette lestée sont serrées à la main autour de la barre inférieure de l'échafaudage. Le bord inférieur recouvre désormais la bavette lestée. La bavette lestée est remplie de sable ou d'un matériau similaire jusqu'au bord inférieur de Cisilent Type L afin de garantir sa position et de limiter la propagation du bruit.



Contrôle et entretien

Cisilent type L ne nécessite aucun entretien pendant sa durée de service. Il est nécessaire de vérifier la bonne fixation des sangles de fixation en fonction de la contrainte due à l'effet du vent et de la corriger si nécessaire. Les sangles de fixation endommagées doivent être remplacées. En cas d'endommagement de la bande à œillets, la sangle de fixation doit être déplacée vers un endroit qui est visiblement intact.

Démontage

Lors du démontage de Cisilent Type L, l'ordre des opérations décrites ci-dessus est inversé.



Calenberg Ingenieure GmbH
Am Knübel 2 - 4
31020 Salzhemmendorf | Allemagne

Tél. + 49 51 53 - 94 00-0
Fax + 49 51 53 - 94 00-49

info@calenberg-ingenieure.de
www.calenberg-ingenieure.de

A LISEGA Group Company



Le contenu de cette publication est le résultat de travaux de recherche approfondis et d'expériences techniques d'application. Toutes les indications et recommandations sont données en toute bonne foi ; elles ne constituent pas une garantie de propriété et ne dispensent pas l'utilisateur de procéder à sa propre vérification, y compris en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle de tiers. Toute responsabilité en matière de dommages et intérêts, quels qu'en soient la nature et le fondement juridique, est exclue pour les conseils dispensés dans le cadre de la présente publication. Sous réserve de modifications techniques dans le cadre du développement du produit.